



DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°79-2022-170

PUBLIÉ LE 2 NOVEMBRE 2022

Sommaire

PREFECTURE des DEUX SEVRES / SCSI

79-2022-10-31-00001 - Arrêté préfectoral modifiant équipements passages à niveau ligne n°500 Chartres à Bordeaux-Saint-Jean (38 pages)	Page 3
79-2022-10-31-00002 - Arrêté préfectoral modifiant équipements passages à niveau ligne n°525 Sables-d'Olonne à Tours (43 pages)	Page 42

PREFECTURE des DEUX SEVRES

79-2022-10-31-00001

Arrêté préfectoral modifiant équipements
passages à niveau ligne n°500 Chartres à
Bordeaux-Saint-Jean

Service de la coordination et du soutien interministériels
Pôle de l'environnement

Arrêté préfectoral portant modification de l'équipement
des passages à niveau de 1^{re} catégorie (PN publics ouverts à l'ensemble des
usagers de la route) de la ligne n°500 de Chartres à
Bordeaux-Saint-Jean dans les Deux-Sèvres

La préfète des Deux-Sèvres,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du président de la République du 16 juillet 2021 nommant Monsieur Xavier MAROTEL, en qualité de sous-préfet, secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres ;

Vu le décret du président de la République du 15 février 2022 nommant Madame Emmanuelle DUBÉE en qualité de préfète des Deux-Sèvres ;

Vu l'arrêté ministériel du 19 avril 2017 modifiant l'arrêté du 18 mars 1991 relatif au classement, à la réglementation et à l'équipement des passages à niveau, notamment l'article 12 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 octobre 1971 portant classement, en 1^{re} catégorie des passages à niveau n°290, 291, 292 situés sur la commune d'Airvault et le 293 sur la commune de Saint-Loup-Lamairé ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 janvier 1972 portant classement, en 1^{re} catégorie du passage à niveau n°282 situé sur la commune de Saint-Varent ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 juin 1972 portant classement, en 1^{re} catégorie du passage à niveau n°294 situé sur la commune de Saint-Loup-Lamairé ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 août 1974 portant classement, en 1^{re} catégorie des passages à niveau n°268, 269 situés sur la commune de Saint-Jacques-de-Thouars, le 270 sur la commune de Thouars, le 277 sur la commune de Luzay, le 281 sur la commune de Saint-Varent, le 288 et 289 sur la commune d'Airvault ;

Vu l'arrêté préfectoral du 14 mai 1975 portant classement, en 1^{re} catégorie du passage à niveau n°257 situé sur la commune d'Airvault ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 1975 portant classement, en 1^{re} catégorie des passages à niveau n°245 situés sur la commune de Saint-Martin-de-Sanzay, le 254, 255, 257 sur la commune de Brion-près-Thouet, le 258, 260, 262, 263 sur la commune de Louzy, le 274, 279 sur la commune de Luzay, le 283 sur la commune de Saint-Varent, le 284 et 285 sur la commune de Glénay, le 299 sur la commune de Gourgé ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 mars 1976 portant classement, en 1^{re} catégorie des passages à niveau n°296 situés sur la commune de Saint-Loup-Lamairé, le 297 sur la commune de Gourgé, le 301, 302 sur la commune de Viennay et le 303 sur la commune de Châtillon-sur-Thouet ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 mars 1984 portant classement, en 1^{re} catégorie du passage à niveau n°303-2 situé sur la commune de Châtillon-sur-Thouet ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 juillet 1985 portant classement, en 1^{re} catégorie du passage à niveau n°276 situé sur la commune de Luzay ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 mai 2022 portant délégation de signature à Monsieur Xavier MAROTEL, secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres ;

Vu la demande de la société nationale des chemins de fer français (Région des Pays de la Loire) en date du 19 septembre 2022 ;

Considérant qu'en application de l'article 12 de l'arrêté ministériel du 18 mars 1991 modifié, les passages à niveau automatiques dont le moment de circulation est inférieur à 30 000 sont équipés :

– soit de téléphones d'alerte en cas d'urgence dans les conditions prévues par le présent article ;

– soit de pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacle sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

Considérant qu'il a été retenu que ces passages à niveau seraient équipés d'une pancarte de part et d'autre des voies ferrées ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les passages à niveau 245, 254, 255, 257, 258, 260, 262, 263, 268, 269, 270, 274, 276, 277, 279, 281, 282, 283, 284, 285, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 296, 297, 299, 301, 302, 303 et 303-2 de la ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean, sont classés conformément aux fiches individuelles annexées.

Article 2 : Le présent arrêté n'entrera en application et n'abrogera, en ce qui concerne les passages à niveau susmentionnés, les arrêtés datés du 29 octobre 1971, 4 janvier 1972, 22 juin 1972, 27 août 1974, 14 mai 1975, 1^{er} décembre 1975, 26 mars 1976, 5 mars 1984, et 30 juillet 1985, que lorsque seront implantées les pancartes.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif auprès de Madame la préfète des Deux-Sèvres (4 rue Du Guesclin – 79 099 NIORT CEDEX 09) ou d'un recours hiérarchique adressé à Monsieur le Ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires (Hôtel de Roquelaure – 246 boulevard Saint-Germain – 75 007 Paris), dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture des Deux-Sèvres.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres, la sous-préfète de l'arrondissement de Bressuire, la sous-préfète de l'arrondissement de Parthenay, le directeur de l'Infrapôle Pays de la Loire, les maires des communes concernées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Niort, le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°245

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°245 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Saint-Martin-de-Sanzay**

Position kilométrique : **310 + 980**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **D158E2 route de Coulon**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°254

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°254 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Brion-près-Thouet**

Position kilométrique : **316 + 500**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **route de Tourtenay**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°255

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°255 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Brion-près-Thouet**

Position kilométrique : **316 + 926**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue du pont baudouin**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

A blue ink signature of Xavier Marotel, consisting of a large, stylized 'X' and 'M' intertwined.

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°257

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°257 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Brion-près-Thouet**

Position kilométrique : **318 + 100**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **route de vitray**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°258

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°258 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : Louzy

Position kilométrique : 319 + 214

Désignation de la route

ou du chemin traversé : route de la godarde

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°260

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°260 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Louzy**

Position kilométrique : **319 + 676**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue de mage**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°262

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°262 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : Louzy

Position kilométrique : 320 + 650

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue des chatelaines**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau; notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°263

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°263 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : Louzy

Position kilométrique : 321 + 517

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue de villeneuve**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°268

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°268 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Saint-Jacques-de-Thouars**

Position kilométrique : **328 + 472**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue des claudis**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°269

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°269 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Saint-Jacques-de-Thouars**

Position kilométrique : **329 + 339**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **les fillarbets**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°270

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°270 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Thouars**

Position kilométrique : **329 + 863**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue des balleves**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°274

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°274 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Luzay**

Position kilométrique : **332 + 880**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **D135**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°276

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°276 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Luzay**

Position kilométrique : **333 + 393**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue des garnières**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°277

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°277 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Luzay**

Position kilométrique : **333 + 712**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue du pressoir**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°279

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°279 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Luzay**

Position kilométrique : **334 + 401**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **D163**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°281

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°281 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Saint-Varent**

Position kilométrique : **335 + 689**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **les bolleles**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°282

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°282 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Saint-Varent**

Position kilométrique : **337 + 349**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **la gare**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°283

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°283 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Saint-Varent**

Position kilométrique : **338 + 791**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **la croix marteau**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°284

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°284 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Glénay**

Position kilométrique : **339 + 610**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **bouille Saint-Varent**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°285

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°285 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Glénay**

Position kilométrique : **339 + 812**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **route de Niort**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°287

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°287 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Airvault**

Position kilométrique : **341 + 851**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **route d'Airvault**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°288

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°288 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Airvault**

Position kilométrique : **342 + 851**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue du four**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°289

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°289 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Airvault**

Position kilométrique : **345 + 851**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **le moulin de salin**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°290

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°290 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Airvault**

Position kilométrique : **347 + 206**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **route de soulièvres**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°291

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°291 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Airvault**

Position kilométrique : **347 + 610**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue de la gare**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°292

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°292 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Airvault**

Position kilométrique : **348 + 361**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue des sablières**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°293

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°293 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Saint-Loup-Lamairé**

Position kilométrique : **350 + 947**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **le fief barreau ouest**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°294

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°294 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Saint-Loup-Lamairé**

Position kilométrique : **352 + 492**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue jacques de boyer**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°296

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°296 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Saint-Loup-Lamairé**

Position kilométrique : **356 + 915**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **la petite vergnaie D138**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°297

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°297 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Gourgé**

Position kilométrique : **358 + 735**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **belle croix**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°299

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°299 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Gourgé**

Position kilométrique : **360 + 197**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **la gare D137**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°301

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°301 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Viennay**

Position kilométrique : **364 + 012**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **les bibles**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°302

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°302 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Viennay**

Position kilométrique : **365 + 311**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **route des sapins de la mare**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°303

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°303 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Châtillon-sur-Thouet**

Position kilométrique : **367 + 192**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **chemin du petit belleville**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°303-2

Ligne n°500 de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°303-2 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Châtillon-sur-Thouet**

Position kilométrique : **368 + 110**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **boulevard des grandes versennes**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

PREFECTURE des DEUX SEVRES

79-2022-10-31-00002

Arrêté préfectoral modifiant équipements passages à niveau ligne n°525 Sables-d'Olonne à
Tours

Service de la coordination et du soutien interministériels
Pôle de l'environnement

Arrêté préfectoral portant modification de l'équipement
des passages à niveau de 1^{re} catégorie (PN publics ouverts à l'ensemble des
usagers de la route) de la ligne n°525 des Sables-d'Olonne
à Tours dans les Deux-Sèvres

La préfète des Deux-Sèvres,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du président de la République du 16 juillet 2021 nommant Monsieur Xavier MAROTEL, en qualité de sous-préfet, secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres ;

Vu le décret du président de la République du 15 février 2022 nommant Madame Emmanuelle DUBÉE en qualité de préfète des Deux-Sèvres ;

Vu l'arrêté ministériel du 19 avril 2017 modifiant l'arrêté du 18 mars 1991 relatif au classement, à la réglementation et à l'équipement des passages à niveau, notamment l'article 12 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 août 1971 portant classement, en 1^{re} catégorie du passage à niveau n°107 situé sur la commune de Cerizay ;

Vu l'arrêté préfectoral du 19 juillet 1972 portant classement, en 1^{re} catégorie des passages à niveau n°131 et 145 situés respectivement sur les communes de Bressuire et Luché-Thouarsais ;

Vu l'arrêté préfectoral du 20 octobre 1972 portant classement, en 1^{re} catégorie du passage à niveau n°119 situé sur la commune de Bressuire ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 mai 1973 portant classement, en 1^{re} catégorie du passage à niveau n°156 situé sur la commune de Thouars ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 septembre 1974 portant classement, en 1^{re} catégorie des passages à niveau n°125, 126, 129, 132, 133, 134, 136 situés sur la commune de Bressuire et le 150 situé sur la commune de Thouars ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 septembre 1974 portant classement, en 1^{re} catégorie des passages à niveau n°112, 114, 115, 116, 117 et 123 situés sur la commune de Bressuire ;

Vu l'arrêté préfectoral du 7 octobre 1974 portant classement, en 1^{re} catégorie des passages à niveau n°102 et 111 situés respectivement sur les communes de Saint-André-sur-Sèvre et Bressuire ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 janvier 1975 portant classement, en 1^{re} catégorie du passage à niveau n°147 situé sur la commune de Thouars ;

Vu l'arrêté préfectoral du 8 septembre 1975 portant classement, en 1^{re} catégorie des passages à niveau n°152 et 154 situés sur la commune de Saint-Jacques-de-Thouars ;

Vu l'arrêté préfectoral du 8 octobre 1975 portant classement, en 1^{re} catégorie des passages à niveau n°109 situés sur la commune de Cirières, le 130 sur la commune de Bressuire, le 138, 140 et 143, sur la commune de Luché-Thouarsais ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 décembre 1975 portant classement, en 1^{re} catégorie des passages à niveau n°120, 121 et 122 situés sur la commune de Bressuire ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 novembre 1978 portant classement, en 1^{re} catégorie du passage à niveau n°104 situé sur la commune de Cerizay ;

Vu l'arrêté préfectoral du 7 novembre 1988 portant classement, en 1^{re} catégorie du passage à niveau n°161 situé sur la commune de Thouars ;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 décembre 1996 portant classement, en 1^{re} catégorie des passages à niveau n°167, 170, 171 situés sur la commune de Saint-Léger-de-Montbrun, le 175, 176 et 177, sur la commune de Pas-de-Jeu ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 mai 2022 portant délégation de signature à Monsieur Xavier MAROTEL, secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres ;

Vu la demande de la société nationale des chemins de fer français (Région des Pays de la Loire) en date du 19 septembre 2022 ;

Considérant qu'en application de l'article 12 de l'arrêté ministériel du 18 mars 1991 modifié, les passages à niveau automatiques dont le moment de circulation est inférieur à 30 000 sont équipés :

– soit de téléphones d'alerte en cas d'urgence dans les conditions prévues par le présent article ;

– soit de pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacle sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

Considérant qu'il a été retenu que ces passages à niveau seraient équipés d'une pancarte de part et d'autre des voies ferrées ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les passages à niveau 102, 104, 107, 109, 111, 112, 114, 115, 116, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 125, 126, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 136, 138, 140, 143, 145, 147, 150, 152, 154, 156, 161, 167, 170, 171, 175, 176 et 177 de la ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours, sont classés conformément aux fiches individuelles annexées.

Article 2 : Le présent arrêté n'entrera en application et n'abrogera, en ce qui concerne les passages à niveau susmentionnés, les arrêtés datés du 27 août 1971, 19 juillet 1972, 20 octobre 1972, 3 mai 1973, 24 septembre 1974, 30 septembre 1974, 7 octobre 1974, 29 janvier 1975, 8 septembre 1975, 8 octobre 1975, 5 décembre 1975, 27 novembre 1978, 7 novembre 1988 et 9 décembre 1996, que lorsque seront implantées les pancartes.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif auprès de Madame la préfète des Deux-Sèvres (4 rue Du Guesclin – 79 099 NIORT CEDEX 09) ou d'un recours hiérarchique adressé à Monsieur le Ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires (Hôtel de Roquelaure – 246 boulevard Saint-Germain – 75 007 Paris), dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture des Deux-Sèvres.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres, la sous-préfète de l'arrondissement de Bressuire, le directeur de l'Infrapôle Pays de la Loire, les maires des communes concernées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Niort, le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°102

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°102 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Saint-André-sur-Sèvre**

Position kilométrique : **104 + 758**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **le challoire**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°104

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°104 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Cerizay**

Position kilométrique : **105 + 879**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue notre dame**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°107

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°107 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Cerizay**

Position kilométrique : **107 + 992**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **avenue de la promenade**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°109

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°109 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : Cirières

Position kilométrique : 112 + 810

Désignation de la route
ou du chemin traversé : la bélière

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le 31 OCT. 2022

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°111

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°111 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **114 + 123**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **la loge**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°112

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°112 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **115 + 160**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **les taillis**

Catégorie du PN : 1^{er}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°114

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°114 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **116 + 876**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **D175**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°115

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°115 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **117 + 438**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **la sabotinière**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°116

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°116 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **118 + 225**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **la petite sabotinière**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°117

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°117 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **118 + 847**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **le soc**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture;

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°119

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°119 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **120 + 884**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **boulevard de la jobtière**

Catégorie du PN : 1^{er}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°120

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°120 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **124 + 422**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue de la cabane**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°121

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°121 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **124 + 908**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **avenue d'Angers**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°122

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°122 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **125 + 349**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **espace bocapole**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°123

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°123 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **126 + 472**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue de la tauvenière**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°125

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°125 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **127 + 283**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue François de Luniers**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°126

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°126 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **127 + 657**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **la girouette**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°129

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°129 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **130 + 069**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **route des combaudières**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°130

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°130 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **131 + 098**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **chemin des roches**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°131

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°131 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **131 + 938**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue de chambroutet**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°132

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°132 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **132 + 353**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **D148**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°133

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°133 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **132 + 738**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **chemin de l'ajonc**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°134

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°134 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **133 + 272**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **le grand bel air**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°136

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°136 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Bressuire**

Position kilométrique : **135 + 683**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **les petites roches**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°138

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°138 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : Luché-Thouarsais

Position kilométrique : 137 + 117

Désignation de la route
ou du chemin traversé : D170

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le 31 OCT. 2022

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°140

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°140 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Luché-Thouarsais**

Position kilométrique : **137 + 925**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue de la maisonnette**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°143

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°143 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : Luché-Thouarsais

Position kilométrique : 140 + 370

Désignation de la route

ou du chemin traversé : rue des églantines

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°145

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°145 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Luché-Thouarsais**

Position kilométrique : **142 + 234**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **les jallais**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°147

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°147 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Thouars**

Position kilométrique : **145 + 110**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **les vignaux**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°150

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°150 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Thouars**

Position kilométrique : **146 + 581**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **D172**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°152

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°152 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Saint-Jacques-de-Thouars**

Position kilométrique : **147 + 982**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **D157**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°154

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°154 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Saint-Jacques-de-Thouars**

Position kilométrique : **149 + 065**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue des claudis**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°156

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°156 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Thouars**

Position kilométrique : **151 + 982**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue jules guesde**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,


Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°161

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours
Département des Deux-Sèvres
Fiche individuelle du PN n°161 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Thouars**

Position kilométrique : **154 + 321**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **route de puyraveau**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°167

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°167 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Saint-Léger-de-Montbrun**

Position kilométrique : **157 + 974**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue de la gare**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°170

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°170 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Saint-Léger-de-Montbrun**

Position kilométrique : **160 + 247**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **D759**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL



FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°171

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°171 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Saint-Léger-de-Montbrun**

Position kilométrique : **160 + 939**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue du square**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°175

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°175 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Pas-de-Jeu**

Position kilométrique : **163 + 342**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **route de Thouars**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°176

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°176 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Pas-de-Jeu**

Position kilométrique : **163 + 765**

Désignation de la route
ou du chemin traversé : **laire**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

FICHE INDIVIDUELLE DU PN n°177

Ligne n°525 des Sables-d'Olonne à Tours

Département des Deux-Sèvres

Fiche individuelle du PN n°177 annexée à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2022

Commune : **Pas-de-Jeu**

Position kilométrique : **165 + 082**

Désignation de la route

ou du chemin traversé : **rue du 11 novembre**

Catégorie du PN : 1^{re}

Dispositions particulières : **Est muni d'une signalisation automatique lumineuse et sonore complétée par deux demi-barrières à fonctionnement automatique, annonçant l'approche des trains.**

Une pancarte indiquant un numéro d'alerte en cas d'urgence à composer, afin de prévenir l'exploitant ferroviaire de toute situation anormale sur le passage à niveau, notamment la présence d'obstacles sur les voies ferrées et les dérangements des installations automatiques. Ces pancartes sont installées à proximité immédiate et de part et d'autre des voies ferrées, signalées de façon apparente.

À Niort le **31 OCT. 2022**

Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture,

Xavier MAROTEL

